

jour de grands avantages pour sa famille, ne put écouter paisiblement une proposition qu'il jugeait si contraire à ses intérêts ; et à toutes les instances de M. de La Dauversière il ne répondit que par des rebuts (1). Le mauvais succès de cette première négociation, au lieu de ralentir le zèle des associés, sembla n'avoir servi qu'à le rendre plus ardent. Ils arrêtrèrent entre eux que M. de La Dauversière ferait un second voyage en Dauphiné ; que M. de Fancamp, qui ne pouvait se joindre à lui cette fois, lui donnerait une procuration pour accepter la donation de l'île au nom des deux, ce qu'il fit le 12 juillet de l'an 1640 (2) ; et qu'enfin le P. Charles Lallemant, Jésuite, accompagnerait M. de La Dauversière, pour presser lui-même M. de Lauson (3). Ce voyage eut tout le succès qu'on s'en était promis : car M. de Lauson, par acte du 7 août, passé à Vienne en Dauphiné, céda purement et simplement à M. de Fancamp et à M. de La Dauversière l'île de Montréal aux mêmes conditions qu'il l'avait reçue (4). Un changement si extraordinaire remplit M. de La Dauversière de reconnaissance envers la bonté divine, et tous ses associés ne purent s'empêcher d'en remercier DIEU avec lui. Aussi, dans l'écrit qu'ils publièrent en 1643 sous le nom des *Véritables Motifs de la société de Messieurs et Dames de la Société de Notre-Dame de Montréal*, si-

(1) *Les Véritables Motifs de Messieurs et Dames de Montréal*, 1643, in-4^e, p. 27.

(2) *Actes de Pierre de La-Fousse, notaire à la Flèche, 12 juillet 1640; archives de la marine, Canada, t. 1.*

(3) *Histoire du Montréal, par M. Dollier de Casson, de 1640 à 1641. — Histoire du Canada, par M. de Belmont.*

(4) *Acte de Courdon, notaire à Vienne, du 7 août 1640; archives du séminaire de Montréal. — Archives de la marine, Canada, t. 1.*